

Les lettres constatent que les négociations pour le transfert d'une partie de la dette pontificale au gouvernement italien continuent.

Sonthampton, 14 janvier. Le Tasmanian, venant des Indes-Orientales, a apporté 1,340,408 dollars. La tranquillité régnait à la Jamaïque. Les journaux du pays, répondant aux journaux anglais, défendent les mesures prises par l'autorité pour comprimer l'insurrection.

Les avis du Chili confirment la capture de la canonnière espagnole Covadonga par le navire chilien, l'Esmeralda. La frégate espagnole, ayant à bord l'amiral Pareja, avait quitté Valparaiso. On croyait qu'elle était allée à Callao pour demander la ratification du traité conclu par l'amiral Pinzou avec le Pérou.

L'Angleterre perd chaque jour pour un demi-million de bétail. — Les dernières semaines de décembre ont été les plus meurtrières; le mois de janvier sera plus désastreux encore, puisqu'il meurt en ce moment près de sept mille animaux par semaine.

Ces chiffres sont effrayants et il n'y a point de raison pour qu'ils s'affaiblissent, tant qu'il restera des animaux.

La seule observation que nous désirions placer ici se rapporte à la théorie que nous avons formulée il y a plus d'un mois : L'abattage est l'unique moyen de salut, car il ne s'agit pas de guérir les animaux malades, mais de préserver ceux qui restent.

Ce qui était vrai il y a cinq semaines, l'est encore aujourd'hui, et l'hésitation est une faute. Il faut abattre tous les malades, c'est la seule chance qui reste aux Anglais d'éviter le mal.

On se ressentira en France de cette calamité qui ruine l'agriculture anglaise. Chaque semaine on importe chez nos voisins un excédant de 9,000 animaux. Ce fait anormal ne peut subsister longtemps, sans que nous en ressentions le contre-coup.

La viande sur pied et la viande de boucherie deviendront plus rares et la consommation en souffrira.

En Écosse, le comté de Fife vient d'être atteint par le mal. Les possessions britanniques de l'Inde n'ont pas été épargnées; plus de 3,000 animaux sont morts dans la seule présidence de Madras.

Enfin, le Congrès de Washington vient de promulguer une loi relative à l'entrée du bétail sur le territoire fédéral.

Telle est la situation générale. — Quelques lignes et quelques chiffres suffissent pour en indiquer la gravité. — LOISEL.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris 15 janvier.

MM Jules Favre, Ernest Picard et Havin ont fait ces jours passés, une visite à M. le ministre de l'Intérieur, afin de réclamer l'envoi de lettres individuelles aux citoyens inscrits sur les listes électorales. Cette réclamation ne paraît pas avoir été accueillie; mais, le gouvernement a doublé la durée de la période révisionnelle. En manière de remerciement, plusieurs journaux critiquent le décret du 13 janvier, allant jusqu'à le taxer d'inconstitutionnel.

Aujourd'hui ont commencé à Paris les opérations révisionnelles des listes électorales. On ne remarque pas beaucoup d'affluence aux abords des mairies.

MM. les députés déjà arrivés à Paris, commencent à se réunir dans la salle des conférences du palais du Corps législatif.

M. de la Rochejacquinot est, dit-on, parfaitement rétabli.

Mgr Dupanloup va publier une nouvelle brochure destinée à un grand retentissement et qui aura pour titre : Lettre à un jeune militaire

Le Journal de Posen raconte que lors de la réception du Corps diplomatique aux Tuileries, à l'occasion du jour de l'an, l'Empereur Napoléon dit à M. de Budberg, ambassadeur de Russie : « Je fais des vœux pour que votre souverain devienne en 1866 plus accessible aux sentiments d'humanité que dans les années précédentes »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'envraissement de l'incident rapporté par le journal polonais.

On annonce l'arrivée de Mme Prim à Paris.

Nous apprenons la mort à Turin de M. le Sénateur Maxime d'Azeglio, ancien ministre et ambassadeur; à Berlin, de M. d'Anerswald, ministre d'Etat.

D'après une lettre de Bruxelles, le roi Léopold II travaille énormément pour se mettre au courant de la situation. Il est tous les matins à l'ouvrage six heures, et à côté des conseils réguliers des ministres, il les reçoit chacun séparément pour s'informer de leurs détails spéciaux à leurs départements. Le Roi a dû recevoir, il y a deux ou trois jours, la députation d'Anvers, et il l'a accueillie avec une grande bienveillance. Il lui a dit en particulier que son vœu le plus ardent était d'en finir avec les difficultés qu'avaient soulevées les fortifications dont on entoure cette ville, et qu'il n'espérait rien pour calmer l'irritation des Anversois. La députation s'est retirée enchantée de ces bonnes paroles.

On parle à Bruxelles de la retraite du général Chazal, ministre de la guerre.

Il paraît certain, écrit-on de Londres, que la Reine Marie-Amélie ne tardera pas à quitter Claremont, ce château devant servir de résidence au prince Christian d'Augustenbourg et à la princesse Hélène après leur mariage.

On dément, au Palais-Royal, le bruit d'un prochain voyage transatlantique du prince Napoléon.

L'information judiciaire ouverte par suite de l'évocation en cour impériale de l'affaire du Constitutionnel et du Pays, se poursuit sans désespoir. Plusieurs personnes, entre autre M. Gibiat, ex-gerant, et M. Mirès fils, attaché à l'administration ont été entendues. Une assemblée des actionnaires est annoncée, pour le 1er février et sera proposée, dit-on, des mesures importantes.

Le journal la Nation va reparaitre.

Le domestique Batty qui a failli être dévoré samedi par un de ses lions, sans doute celui qui l'aime le plus, est complètement remis de l'accident. Les représentations qu'il donne au cirque n'ont pas été interrompues.

M. Edmond About fera le 24 janvier une conférence à la salle Valentino. A titre de feuilletoniste et de dramaturge, l'auteur de Galvani s'occupera de pisciculture.

Pour toute la correspondance, J. Reboux

La direction de ses hauts fonctionnaires sur la ligne du canal d'eau douce dont le travail est à la charge de Son Altesse, depuis le Caire jusqu'à Abassie.

La partie du canal qui, à travers le Quady, doit compléter la continuité de la ligne depuis le Caire jusqu'à Suez, se poursuit avec vigueur. Deux mille hommes y sont employés, et on compte sur son achèvement pour le courant de mai.

On nous écrit de Londres, le 13 janvier: « Les Fénians, s'ils ne tuent pas leurs adversaires semblent tout au moins disposés à les effrayer; on parle de la découverte d'une vaste conspiration ayant pour objet de faire sauter tous les édifices publics de Londres! Il n'est pas possible de dire quel degré de fondement peuvent avoir ces rumeurs: ce qui est certain, c'est que les autorités sont inquiètes. Le commandant de la brigade des pompiers de Londres a reçu l'ordre d'adopter des mesures de précaution. On dit que la douane et Somerset House, principalement, sont gardés avec le plus grand soin: ce sont là des rumeurs qui circulent et dont il n'est pas possible de garantir l'authenticité. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur.

Que, par décret impérial en date du 13 janvier 1866, le délai, fixé par l'art. 5 du décret réglementaire du 2 février 1852, pour les demandes en inscription ou en radiation sur les listes électorales, est porté à vingt jours à compter de la publication desdites listes.

En conséquence, la liste électorale de Roubaix qui a été déposée au secrétariat de la Mairie, le 15 janvier, y restera à la disposition des habitants jusqu'au 3 février inclusivement, de neuf heures du matin à quatre heures après-midi. Passé ce terme, aucune réclamation ne pourra être admise. ERNOULT-BAYART.

M. le Préfet du Nord a fait hier une courte apparition dans notre ville; il était accompagné de M. de la Jonquièrre, secrétaire-général, et de M. le Procureur impérial.

A l'occasion du terrible incendie d'Armentières où cinq personnes ont trouvé la mort en portant des secours, M. le préfet du Nord vient d'adresser à M. Coultomb, vicaire, qui a montré tant de courage et de charité évangéliques au péril de sa vie, la lettre suivante qui honore à la fois et l'éminent administrateur récemment placé à la tête du département et le digne ecclésiastique auteur d'une si noble conduite: Monsieur l'abbé, Je reçois de M. le maire d'Armentières un rapport qui me signale l'héroïque dévouement dont vous avez fait preuve lors de l'incendie du 5 janvier, qui a entraîné de si douloureuses conséquences et qui a fait cinq victimes.

Vous inspirant des sentiments de charité chrétienne dont vous avez ainsi donné un admirable exemple, vous avez prodigué au péril de votre vie les secours de votre saint ministère, et une assistance matérielle à des malheureux qui vous ont dû la conservation d'une mort chrétienne, une agonie moins horrible, et qui vous auraient dû la vie si leurs blessures n'avaient été aussi irréparables. Vous avez trouvé dans votre cœur de chrétien et de prêtre, Monsieur l'abbé, la seule récompense que votre foi ambitionne;

mais je remplis un devoir qui m'est doux en venant vous exprimer ma vive et profonde reconnaissance. Agréez, etc. Le préfet du Nord, PIETRI.

Un décret impérial désigne M. Cleene-werck, conseiller de préfecture du Nord, pour remplir les fonctions de vice-président du conseil de préfecture pendant l'année 1866.

M. Jules Vanderpol, vérificateur des douanes au Havre, est nommé receveur des douanes à Tourcoing, en remplacement de M. Vendeville, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

On écrit de Paris: « Je vous ai dit dans une de mes précédentes lettres que le Gouvernement songeait à remédier aux inconvénients d'une trop grande agglomération d'étudiants à Paris. Il paraît qu'on projette la création d'un certain nombre de Facultés de droit et de médecine; en ce moment, il n'y a que trois Facultés de médecine, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg; il y a onze Facultés de droit réparties entre Paris, Aix, Caen, Dijon, Grenoble, Poitiers, Strasbourg, Toulouse, Rennes, Nancy et Douai. Des villes importantes comme Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lille, Rouen, n'ont ni Faculté de droit, ni Faculté de médecine. Il est naturel que devant se déplacer, les étudiants de ces centres préfèrent venir à Paris que d'aller à Caen ou à Poitiers. On dit, mais je ne vous garantis pas l'exactitude de ce fait, qu'on ne serait pas éloigné de créer des universités dans le genre de celles d'Allemagne; chacune de ces universités aurait les cinq facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres et de théologie. Il n'y a là rien que de très conciliable avec les idées de décentralisation qui sont à l'ordre du jour depuis quelques années. »

Le tribunal civil de Lille a rendu samedi son jugement dans l'affaire intentée par Mme veuve Leleu contre MM. Lefebvre fabricants de ceruse, section des Moulins, Merveille et consorts, maîtres serruriers à Lille, auxquels elle demandait 5,000 fr. de dommages intérêts, parce que son mari maître maçon, a été tué le 3 octobre 1865, dans un bâtiment que MM. Lefebvre faisaient construire, contour du Bas-Jardin, sous la direction de MM. Merveilles et consorts, dont les ouvriers ont été condamnés par la police correctionnelle comme coupables d'homicide par imprudence.

Le tribunal a mis hors de cause MM. Lefebvre, sans dépens, et condamné M. Merveilles à payer à la demanderesse, particu- vile, la somme de 4,000 fr. à titre de dommages et intérêts, et aux frais. Le résultat de ce principe que: « Lors-qu'il traite pour des constructions, excavations, etc., avec des entrepreneurs réputés aptes, et sous leur responsabilité, un propriétaire n'est responsable sous aucun rapport, des accidents qui peuvent se produire, pour quelque motif que ce soit, à raison de l'exécution de ces travaux: c'est à l'entrepreneur seul à supporter les dommages et intérêts, si les ouvriers ont manqué de prudence; pourvu toutefois que le propriétaire ne se soit ingéré en rien dans la direction des opérations. »

Mardi dernier, un conducteur de machine d'un établissement de Tourcoing, nettoyait pendant la marche et malgré la défense, un arbre de transmission, lorsque le torcheon dont il se servait s'enroula avec son bras sur ledit arbre. Aux cris de la victime, on s'empressa d'arrêter le mou-

vement et on le retira dans un état effreux, ayant un bras facturé à plusieurs endroits et les chairs détrempées jusqu'à l'épaule. Ce malheureux a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Malgré la gravité de sa position, on espère le sauver.

Cet accident a peut être imputé qu'à celui qui en a été la victime; un règlement défendant la marche à la machine, est affiché dans toutes les places de l'établissement, et le patron, ainsi que les contre-maitres ne cessent d'en recommander la stricte observation. (Indicateur.)

Samedi vers trois heures après-midi, écrit-on de Roubaix au Journal du Peuple de Lille, un rassemblement ou paraissait régner une grande agitation venait de se former sur le bord du canal, près du pont du Sartel, lorsqu'un tisserand, Louis Duthoit, habitant la commune de Leers, passa sur ce pont. Il apprit bientôt qu'une jeune fille de dix ans était tombée dans le canal et avait disparu sous les eaux. Sans en entendre davantage, Louis Duthoit se jeta à la nage tout habillé, et parvint à retirer la jeune fille, encore vivante, aux acclamations de la foule.

Ce n'est, dit-on, pas la première fois que Louis Duthoit se distinguait par sa belle conduite. Quoique jeune encore, il porte sur le corps de nobles cicatrices que lui ont valu d'autres preuves de courage et de dévouement.

Un vieillard de 70 ans, habitant Neuville, s'est suicidé samedi matin par strangulation. Les mauvais traitements dont il était victime de la part de sa femme et de ses enfants ont porté le malheureux vieillard à cette extrémité.

Le nommé Polype, né à Tourcoing le 13 mars 1827, comparait vendredi devant la cour d'assises de la Seine, comme prévenu de meurtre sur la personne d'une femme qu'il a jetée par la fenêtre d'un quatrième étage. Malgré la défense habile de son avocat, Polype a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

On s'entretient beaucoup à Mons — surtout dans les cafés — d'une fraude qui vient d'être constatée par trois employés du fisc bruxellois et deux montois, conduits par un employé supérieur de Bruxelles à la distillerie de M. le baron de Saint-Symphorien.

Procès-verbal a été dressé et affirmé dans le délai voulu en présence d'un des juges de paix suppléant du canton de Mons. Le droit fraudé s'éleva dit la Gazette, à cinq cent quatre-vingt mille francs.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux

FAITS DIVERS

Il résulte d'une note communiquée par l'administration de la marine au Courrier d'Oran que le sauvetage du Borysthène touche à sa fin; il ne restera bientôt plus sur l'île Plane que la coque et la machine. La partie de l'avant, jusqu'à la machine comprise, se trouve par des fonds de 5 à 8 mètres et sort de l'eau. La partie arrière a disparu par des fonds de 19 mètres en moyenne. La valeur des marchandises sauvées s'élève à 50,000 fr. environ, consistant en vins, liqueurs, esprits, huiles, graisse, beurre, savon, fromage, épicerie, passementerie, bimbeloterie, drogues, articles de Paris, bijouterie, tabac, chaussures, etc. Les dépêches se trouvaient dans la partie arrière du navire, coupée par 19 mètres de fond, brisée en mille pièces par les vents du nord-ouest. Plusieurs tentatives ont été

du père et le chien de l'aveugle, les chiens des Esquimaux et les chiens du nord de la Sibérie, sans lesquels les habitants de ces froides contrées ne pourraient subsister; le chien qui se fait pour défendre la vie ou le bien de son maître; le vaillant Baby, de Terra-Neuve, dont on garde le souvenir au château royal de Windsor; le glorieux Barry, du Saint-Bernard, qui avait sauvé quarante personnes d'une mort imminente, et portait à son col une médaille d'honneur! Mais tous ces chiens, humbles et bienfaisants compagnons de l'homme, qui nous donnent de si admirables exemples de courage, de patience, de résignation, de dévouement, est-il possible qu'ils ne soient, selon l'expression d'un poète anglais, qu'une poussière animée : (animated dust.) Non, pour ceux qui les aiment, il n'est pas aisé de le croire.

Quant à moi, je me les représente volontiers revivant après leur mort dans une heureuse et éternelle retraite, dans un immense jardin, plein de fleurs et de fruits, parsemé de pelouses vertes et d'herbes touffues, ombragé par de beaux bois, arrosé par des eaux limpides, et tout entier peuplé d'animaux vertueux; à la porte de ce jardin, sur un sol aride, nu, rocailleux, le charretier qui a maltraité ses chevaux; l'avare qui n'accordait aux siens qu'une nourriture insuffisante; le chasseur qui, pour un vain plaisir, a fait égorger ses chiens, tous ceux, enfin, qui ont abusé de leur pouvoir sur les bonnes bêtes. Condamnés maintenant à regarder, sans qu'il leur soit permis d'y entrer, ce paradis des bêtes, à souffrir la faim et la soif, le chaleur et le froid, à implorer en vain quelques gouttes de ces eaux transparentes qui coulent sous leurs yeux, ou de ces fruits

savoureux dont l'aspect les fascine, ou un instant de repos sous ces grands arbres où ils seraient si bien à l'abri de la chaleur.

Mais j'en reviens à mon ami Tambour, qui doit avoir une place assurée dans le paradis que j'imagine. Quelquefois, son maître et lui viennent me chercher, dès le matin, et m'accompagnent quand je pars pour l'école de Morez, avec mon camarade Guillaume. Ils cheminent à côté de nous le long de la vallée et s'arrêtent à l'entrée de la ville. Benoit nous suit encore du regard, puis s'assoit au pied d'un sapin. « Le chien de Berger, a dit Buffon, est le vrai chien de la nature. » A voir celui-ci, immobile et silencieux, le museau allongé, l'oreille droite, l'œil éveillé, on dirait qu'il contemple le paysage, qu'il aspire les parfums du vallon, et écoute les bruits de la forêt. Sa vocation est de garder un troupeau dans les champs. Lorsqu'il aperçoit de loin un père cherchant à rallier des moutons fugitifs, il fait un mouvement instinctif, comme pour aller à son secours. Puis il se rappelle qu'il a son maître à garder, et il se penche de son côté comme pour lui dire: Voyez, me voilà. Je ne m'en vais pas.

Et son maître, le pauvre sourd-muet, à quoi songe-t-il quand nous l'avons quitté? Sur le même petit coin de terre, dans la même obscurité de notre situation, dans une amicale association de chaque jour, entre nous et lui quelle infinie différence! Pour nous, tout est zéphir, pour lui tout est aquilon. Par l'ouïe et la parole, nous recevons des enseignements qui lui sont à jamais refusés; nous nous allions à tout ce qui vibre et résonne autour de nous. Si Dieu nous prête vie, nous entrerons dans le mouvement de la science ou des affaires;

nous aurons notre place dans les rouges de l'humanité; nous conquerrons peut-être, par notre activité, par notre intelligence et notre courage, les trésors de la fortune, les palmes de la gloire, et lui restera dans sa triste condition, opprimé, maltraité végétant un jour le jour, sans pouvoir se relever de son fatal abaissement, sans un enseignement de l'esprit, sans un essor intellectuel.

Mais qui sait ce que Dieu, en son pouvoir sans bornes, en ses desseins mystérieux, réserve de grâces particulières à ceux qui lui soumet à une éclatante affliction? Par le libre et complète disposition de tous nos organes, que de choses mauvaises nous apprenons! Par nos tentatives ambitieuses, combien de fois nous nous sentons cruellement déçus et blessés! Par son infirmité, le débile Benoit, sera affranchi de l'ennui des vains propos, de l'orgueil des médisances et des calomnies, de l'impudence des mensonges et des basses flatteries. Dans le combat de la vie, notre âme sera plus d'une fois, comme une vague sombre, battue par les vents, brisée sur les écueils, et la sienne sera dans son ignorance et son innocence, calmé comme l'eau d'une source cachée à l'ombre des bois, dans un étroit bassin.

En ce, Benoit, si petit et si faible qu'il soit, est souvent occupé, sous la direction de son père, à divers travaux agricoles. En hiver, il est plus libre, et nous visite plus assidument. Il y est intéressé, le pauvre garçon! Sa belle-mère, le voyant très sensible au froid, se fait une joie cruelle de l'écartier tant qu'elle peut du foyer; il vient se réfugier près du nôtre, et il sait qu'il ne sera point rudoyé. Pour nous remercier de notre hospitalité,

il cherche tous les moyens possibles de nous rendre quelques petits services. Il cherche et se rejouit quand il a une tâche à accomplir. Si la neige, tombée pendant la nuit, encombre l'entrée de notre demeure, il s'empare d'une pelle et travaille jusqu'à ce qu'il nous ait ouvert un passage. S'il me trouve à l'heure de la récréation, en train de jouer, il s'associe avec empressement à tous les jeux qu'il me plaît d'imaginer. Il désire aussi être utile à Geneviève; il va, pour elle, puiser de l'eau à la fontaine, fendre du bois dans le bûcher. Mais, c'est surtout ma grand-mère qui l'occupe. Quand il est près d'elle, il ne la quitte pas un instant du regard. Si elle paraît inquiète, dès qu'il s'en aperçoit, il devient inquiet comme elle. Si elle laisse tomber quelque objet, aussitôt il s'élançait pour le ramasser. Si elle se prépare à dévider un écheveau, il vient se mettre à genoux, devant elle, et lui tend ses deux bras pour lui servir de dévidoir.

A le voir si attentif et si preste à sa besogne, on dirait un de ces esprits familiers, si souvent remarqués dans les traditions populaires des diverses contrées de l'Europe, un de ces Brownies d'Écosse, de ces kobolds d'Allemagne, de ces tomtegbares de Suède, de ces follets de France et de Suisse qui s'attachent à un ménage et se dévouent à son service, tant qu'on leur témoigne un peu de bon vouloir.

Ma grand-mère ne désire point utiliser à son profit le zèle officieux de Benoit. Elle s'intéresse à cet enfant, parce qu'il est souffreteux; elle le regarde avec une sorte de sollicitude maternelle, parce qu'il n'a plus de mère. Elle joint aussi à cette œuvre de commisération chrétienne de naïves idées. Elle croit que le pauvre

garçon porte bonheur à la maison où il est introduit, comme l'hirondelle qui maçonne son nid sous le toit, et le peut vider tremblotant de froid au ciel. On donne un asile en hiver. Souvent, elle m'entretient de ces sentiments de charité, et, un jour, elle me raconte cette parabole allemande, que je me rappelle mot pour mot comme si je venais de l'entendre.

Pendant les rigueurs de la mauvaise saison, un rouge-gorge vint frapper à la fenêtre d'un paysan, comme s'il eût été bien content de pouvoir entrer. Le paysan ouvrit la croisée et reçut avec amitié la confiante petite bête. Alors le rouge-gorge se mit à becqueter les miettes de pain qui tombaient de la table, et les enfants l'aimèrent beaucoup.

Mais, lorsque le printemps reparut dans la contrée, et que les arbrisseaux se couvrirent de feuilles, le paysan ouvrit sa fenêtre, et son petit hôte s'enfuya dans la forêt voisine, et contruisit son nid et chanta sa joyeuse chanson.

Et voilà qu'au retour de l'hiver, le rouge-gorge revint dans la maison du paysan, amenant avec lui sa petite compagne. Et le paysan et les enfants se réjouirent de voir comme les deux oiseaux les regardaient avec confiance, et les enfants firent cette remarque: « Les oiseaux nous regardent, comme s'il voulaient nous dire quelque chose. »

Oui, répondit le père, et s'il pouvaient parler, ils vous diraient: « La confiance éveille la confiance et l'amour produit l'amour. »

X. MARIER.

(La suite au prochain numéro.)